

Formation du référent handicap QUALIOPI en organisme de formation

*Devenir référent handicap QUALIOPI à travers une formation action respectant le cadre de l'agrément.
Pour tous les organismes de formation.*

Durée de la formation :	10,5 heures effectives - 1,5 jour
Modalités :	Présentiel ou à distance
Destinataires :	Référent(e)s handicap en organismes de formation QUALIOPI

Objectifs et prérequis :

Les objectifs de la formation :

Connaître et comprendre :

- La notion de handicap au travail
- Les représentations du handicap et les enjeux de sensibilisation
- Le cadre légal du handicap en général et de l'accueil des apprenants en situation de handicap
- Son rôle en tant que référent handicap
- Les critères du référentiel Qualiopi relatifs à l'accueil de personnes en situation de handicap et les éléments de preuve associés

Savoir :

- Sensibiliser au handicap
- Clarifier l'articulation avec les fonctions internes et les acteurs externes
- Analyser les besoins des apprenants en situation de handicap en matière d'accessibilité et d'accompagnement
- Adapter l'accueil, la formation, l'accompagnement et les examens des apprenants, en tenant compte de leur handicap et des besoins de compensation
- Accompagner les publics en situation de handicap au quotidien
- Solliciter les appuis techniques et financiers
- Construire sa boîte à outils du référent handicap et se mettre en conformité avec les critères du référentiel QUALIOPI relatifs au handicap

Prérequis : aucun

Programme détaillé :

Les fondamentaux du handicap en situation de formation

- Les notions clés liées au handicap (déficience, invalidité, inaptitude, etc.)
- Les enjeux liés au handicap dans les centres de formation
- Les familles de déficiences et leurs conséquences en situation de formation : déficiences motrices, déficiences sensorielles, déficiences psychiques et cognitives, maladies invalidantes, situations de polyhandicap, etc.

- Les images et représentations faussées sur le handicap
- Le cadre légal : droit des personnes handicapées et obligations des organismes de formation
- Les savoir-être à adopter en fonction des handicaps
- Les particularités liées à l'accueil, la formation, l'accompagnement et les examens des apprenants en situation de handicap

Handicap et QUALIOPI : l'indicateur 26 du référentiel national Qualité

- Les critères, indicateurs et éléments de preuve relatifs au handicap dans le cadre de la certification QUALIOPI
- Le rôle et les missions du référent handicap QUALIOPI dans un organisme de formation
- Les éléments de preuve pour répondre aux exigences qualité : outils, pratiques internes et dispositifs à mettre en œuvre

Répondre aux exigences QUALIOPI et structurer sa mission de référent handicap :

- Les acteurs internes et les appuis externes : coordonner l'articulation avec le référent handicap
- Les aides financières et techniques pour faciliter le parcours de formation des personnes en situation de handicap
- Savoir sensibiliser et mettre en place des actions de communication interne
- Construire la boîte à outils du référent handicap pour répondre aux exigences du référentiel national QUALIOPI et se projeter sur son audit

Formateurs et pédagogie :

Formateurs et formatrices :

Nos formateurs et formatrices sont expert(e)s du handicap au travail, de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap et de l'adaptation des parcours pédagogiques aux personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Etudes de cas pratiques
- Mises en situation et jeux de rôles
- Benchmarking de pratiques externes
- Co-construction en ateliers de vos dispositifs et outils

Ressources et outils :

Cette formation est conçue pour que les apprenants repartent avec l'ensemble des outils et des éléments de preuve permettant de répondre aux exigences qualité de l'indicateur 26 du référentiel national QUALIOPI. La mallette pédagogique comprend notamment :

- L'ensemble des éléments théoriques
- Une revue juridique et pratique
- Des exemples d'outils et de dispositifs
- Des exemples de contenus de communication et de sensibilisation
- Des ressources complémentaires sur les déficiences et leur prise en charge (articles, podcasts, etc.)
- Un annuaire des appuis techniques et financiers

Par ailleurs, les apprenant construisent leurs propres outils et dispositifs au cours de la formation pour pouvoir les mettre en œuvre directement à l'issue.

Évaluation des acquis :

- En entrée en formation : questionnaire
- Pendant la formation : à travers les éléments produits en ateliers et travaux de groupes
- A la fin de la formation : questionnaire